



# Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)



# Sommaire

<b>Édito</b>	<b>3</b>
<b>Glossaire</b>	<b>4</b>
<b>Préambule</b>	<b>5</b>
<b>La démarche RSE d'aquitanis</b>	<b>6</b>
<b>Le SPASER d'aquitanis</b>	<b>7</b>
<b>Liens &amp; contacts utiles</b>	<b>20</b>



## Édito

Aquitanis, en qualité d'Office Public de l'Habitat, aménage, construit, gère et réhabilite des sites d'habitat. Opérateur urbain et social public, nous évoluons et nous nous adaptons en permanence pour apporter des réponses aux enjeux locaux et nationaux. Ce genre professionnel, nous l'exerçons avec fierté et conviction depuis plus de 100 ans au service des territoires, des citoyens, notamment des plus vulnérables.

Grâce à notre approche stratégique, nous prenons en considération les préoccupations d'aujourd'hui : l'implication citoyenne, le développement de la nature à vivre et à cultiver et la recherche de frugalité dans la construction et l'aménagement. Notre positionnement en tant qu'acteur engagé au service de l'habitat et des habitants, nous permet de répondre aux exigences actuelles de l'aménagement du territoire : concilier les impératifs de développement économique et social avec les préoccupations environnementales et engager les transitions écologiques et sociétales nécessaires.

Depuis 2008, aquitanis s'est ainsi engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Nous avons donc réinterrogé nos activités et nos pratiques au regard des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Nos équipes agissent au quotidien pour apporter des réponses responsables, solidaires et innovantes. Cette démarche est évaluée « RSE exemplaire » par AFNOR Certification, selon le label engagé RSE modèle AFAQ 26 000 depuis 2016.

Forts de ce chemin parcouru, nous allons plus loin et mettons en mots ce qui fait notre raison d'être : *« Parce que nous, équipes d'aquitanis, sommes convaincues qu'habiter le monde en respect des humains et du vivant est possible, nous nous engageons en coopération avec celles et ceux qui vivent et font vivre les territoires à créer des réponses solidaires et responsables. Nous faisons le choix de l'essentiel et nous croyons au pouvoir d'agir collectivement. »*. Cette raison d'être obéit à la volonté d'affirmer et de porter en interne et en externe l'esprit et le style d'aquitanis.

Ce sont précisément ces objectifs que vise notre Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).



# Glossaire

## **Achat durable**

Selon le Plan national d'action pour les achats publics durables (PNAD) 2015-2020, un achat durable est un achat :

- Intégrant des dispositions en faveur de la protection de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique.
- Qui prend en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.
- Permettant de réaliser des économies intelligentes au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources.
- Et qui intègre toutes les étapes du marché et de la vie du produit ou de la prestation.

## **Indicateurs**

Variable, mesurable de façon objective, utilisée pour évaluer et tracer les changements obtenus qui s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs fixés.

## **Personnes Responsables de l'Exécution et du Suivi du Marché (PRESM)**

Personnes chargées en interne de définir les besoins, de choisir la procédure de passation adaptée à leur besoin, de hiérarchiser et/ou pondérer les critères d'attribution, de négocier et de s'assurer de la bonne exécution du marché. Ceux-ci sont communément appelés les acheteurs.

## **Plan National des Achats Durables (PNAD)**

Il constitue une feuille de route nationale qui a pour vocation de fixer des objectifs et d'organiser des actions en faveur de l'achat public socialement et écologiquement responsable. Il a également pour ambition de fédérer tous les acteurs en charge de l'achat public et d'accompagner le déploiement d'une dimension environnementale et sociale dans tous les contrats de la commande publique d'ici cinq ans.

## **Objectifs de Développement Durable (ODD)**

Cela vise 17 objectifs de développement durable qui ont été adoptés en 2015 par les Nations Unies dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ».

 OBJECTIFS DURABLES





## Préambule

Engagé dans une démarche responsable, aquitanis se doit d'adopter un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Ce dernier constitue une opportunité de mettre en exergue les process responsables que nous avons d'ores et déjà intégré à nos pratiques.

Ce schéma, rendu public, détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale, professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique, ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Il contribue également à la promotion d'une économie circulaire (alinéa 2 de l'article L2111-3 du Code de la commande publique).

Véritable politique d'achats responsables, ce schéma constitue une feuille de route issue d'une démarche collective et responsable.

## Notre ambition



## Enjeux



## Chantiers

Ces achats responsables déterminent les orientations qu'aquitanis va prendre afin d'atteindre ses ambitions sous le prisme de nos 4 axes RSE.

Chaque enjeu, associé à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable, est décliné en un ou plusieurs chantiers que nous mènerons. Afin d'avoir un réel aperçu de notre action en matière d'achat durable, il est indispensable d'associer à chaque chantier, des objectifs et des indicateurs d'évaluation.



# La démarche RSE d'aquitanis

4 axes RSE = 4 ambitions de notre SPASER





## Le SPASER d'aquitanis

Sa mise en place répond à notre intention stratégique qui est de prévenir et agir sur les vulnérabilités sociales, environnementales et organisationnelles, pour ensemble, faire face et faire mieux.

S'engager dans l'achat durable, c'est rechercher pour aquitanis et pour l'ensemble de ses parties prenantes (locataires, accédants à la propriété, prestataires, collectivités), des bénéfiques d'ordres sociaux (en encourageant des actions d'insertion sociale), écologiques (par la réduction des impacts environnementaux des produits, services et travaux) et économiques (par la recherche de l'efficience budgétaire en prenant en compte les coûts indirects des achats).

L'achat durable au sein d'aquitanis est aussi un achat qui répond à la logique ERC : Éviter, Réduire ou Compenser l'impact négatif. Cette dernière a pour objet d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être évités, ni suffisamment réduits.

Ce schéma est le fruit d'un travail collaboratif entre les différentes directions d'aquitanis : la Direction Générale, la Direction Juridique, Système d'informations & Logistique de la donnée, la Direction Communication, Développement durable & Accompagnement des Transitions, la Direction Patrimoines, la Direction Proximité et Relation client, la Direction Habitats solidaires, la Direction des Ressources humaines et la Direction Aménagement urbain.

L'implication des acheteurs d'aquitanis garantit la mise en œuvre de ce SPASER. Leurs achats doivent être envisagés sous le prisme des chantiers de notre politique d'achat responsable. Est acheteur toute personne qui procède à un achat. Il s'agit de la Personne responsable de l'exécution et du suivi du marché (PRESM).

Les échanges avec d'autres donneurs d'ordre publics et avec les entreprises doivent être réguliers et s'inscrivent dans un cadre respectueux, définis par la *Charte de déontologie d'aquitanis* (annexée à ce SPASER). Aquitanis est également attentif aux relations qu'il entretient avec ses fournisseurs. La politique d'achats économiquement responsables permet une amélioration continue de la qualité de l'offre des prestations et services pour nos parties prenantes.

Nous respectons les conventions de l'Organisation internationale du travail et notamment, le devoir de vigilance du maître d'ouvrage, en prévenant le risque de travail illégal sur nos chantiers avec la plateforme e-attestation. Nous expérimentons la mise en place d'un contrôle sur nos chantiers à travers Bativigie.



# GOUVERNANCE ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

## ENJEU 1

DÉVELOPPER DES ALLIANCES STRATÉGIQUES  
POUR « ÊTRE INTELLIGENTS À PLUSIEURS »



### CHANTIER 1 - Développer des partenariats avec des acteurs locaux

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Développer les partenariats en cohérence avec notre stratégie	Développement échanges acteurs locaux	Nombre de partenariats	DJSILD-JCMF

### CHANTIER 2 - Recourir aux centrales d'achat et aux groupements de commande

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Optimisation et mutualisation de la dépense	Encourager les acheteurs à recourir aux centrales d'achat et aux groupements de commande	Montant de la dépense des centrales d'achats et nombre de groupement de commandes	DJSILD-JCMF

### CHANTIER 3 - Recourir aux entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS)

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Privilégier le recours à ces structures	Dimensionner nos consultations afin de permettre à ces entreprises d'accéder à nos contrats (allotissement, marchés réservés)	Nombre d'entreprises de l'ESS et de marchés réservés	DJSILD-JCMF





## ENJEU 2

INTÉGRER LES CRITÈRES RSE, L'ÉQUITÉ DANS LE CHOIX ET LA GESTION DE NOS FOURNISSEURS



### CHANTIER 1 - Accompagner et sensibiliser les acheteurs aux bonnes pratiques

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Relations responsables avec l'ensemble de nos fournisseurs	Formation et accompagnement des acheteurs et services supports de l'entreprise	Nombre de contentieux	DJSILD-JCMF

### CHANTIER 2 - Respecter les grands principes de la commande publique et protection des libertés fondamentales

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Dossier de consultation et pièces de procédure qualitatifs	Formation et accompagnement des acheteurs tout au long de la procédure	Nombre de contentieux et suivi des process	DJSILD-JCMF

### CHANTIER 3 - Réduire les délais de paiement

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Protéger nos fournisseurs et respecter les délais de paiement	Réinterroger nos pratiques internes et formation des acheteurs et des juristes à la plateforme de paiement Chorus	Suivi du délai moyen de paiement	DF / DJSILD-LD



### ENJEU 3

#### VERS UNE GOUVERNANCE PLUS RESPONSABLE ET TRANSPARENTE



##### CHANTIER 1 - Développer une politique d'achats responsable dans le respect de la commande publique

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Prospérer dans nos activités à travers une commande publique efficace	Etablir une planification annuelle de nos achats publics	Mise en place et suivi de tableaux de bord partagés	DJSILD-JCMF

##### CHANTIER 2 - Développer une politique d'achats transparente dans le respect de la commande publique

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Transparence sur nos achats / activités	Communiquer sur nos achats et publier nos données essentielles	Suivi des données publiées	DJSILD-SI DJSILD-JCMF

##### CHANTIER 3 - Développer une politique d'achats totalement dématérialisée

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
100 % des contrats conclus numériquement	Utiliser des outils permettant la dématérialisation contractuelle (e-parapheurs, e-légalité, échanges avec nos candidats via plateforme acheteurs) et permettant de réduire les impressions	% des contrats signés électroniquement	DJSILD-JCMF



Lancement du programme d'éco-pâturage à la résidence Le Hameau des Roches à Carbon-Blanc en février 2021



# ENGAGEMENT POUR ET AVEC LES ÉQUIPES

## ENJEU 1

RESPECTER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR NOS ÉQUIPES ET POUR LES INTERVENANTS SUR NOS CHANTIERS



### CHANTIER 1 - Améliorer les équipements de protection individuelle

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Bien-être au travail	Réflexion sur les équipements EPI (notamment, adaptation aux morphologies)	Satisfaction des salariés (mise en place de questionnaires)	DG-SGX

### CHANTIER 2 - Prévenir les risques d'exposition aux produits dangereux

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Protéger nos salariés	Réflexion sur la nécessité d'achat de ces produits - Mise en place de process en cohérence	Suivi des acquisitions de produits dangereux	Tous les acheteurs



## ENJEU 2

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET PROMOUVOIR  
DES RELATIONS HUMAINES RESPECTUEUSES



**CHANTIER** - Promouvoir l'insertion sociale et améliorer les moyens d'accès à l'emploi

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Généraliser la clause d'insertion sociale dans nos contrats : atteindre 60 % des marchés incluant une clause sociale, valoriser l'apprentissage	Accompagner les PRESM et les fournisseurs sur la démarche	% de marchés par nature incluant une clause d'insertion - Nombre annuel d'heures d'insertion, sortie positive - Nombre de contrats d'apprentissage	Tous les acheteurs et DCDDT

## ENJEU 3

OPTIMISER NOS MODES DE DÉPLACEMENT  
AU REGARD DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



**CHANTIER** - Diffuser le plan de mobilité

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Mettre en place le plan de mobilité. Réduire l'impact environnemental de nos déplacements.	Sensibiliser et accompagner les salariés	Acquisition vélo/voiture électriques - Nombre d'abonnements transports en commun	DCDDT / DRH / DG-SGX





# BIEN-ÊTRE ET CONSIDÉRATION DES HABITANTS

## ENJEU 1

CRÉATION DE COMMUNAUTÉS D'HABITANTS



**CHANTIER** - Développer la compétence habitante

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Prévoir une phase de concertation des habitants dans la conception, l'aménagement et la gestion des sites d'habitat	Intégrer les habitants à toutes les étapes	Nombre d'opérations et d'habitants concernés par des projets participatifs	DCDDT

## ENJEU 2

METTRE EN ŒUVRE DES APPROCHES ET DES OUTILS RÉPONDANT AUX BESOINS PARTICULIERS DES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES



**CHANTIER** - Accompagnement des publics fragiles

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Agir contre la précarité et mettre en œuvre des approches et des outils répondant aux besoins particuliers des populations les plus fragiles	Développer les résidences sociales intergénérationnelles et habitats d'urgence - Développer les partenariats <i>ad hoc</i>	Nombre de logements dédiés	DHS



### ENJEU 3

#### FAVORISER L'ALIMENTATION SAIN ET LOCALE



#### CHANTIER 1 - Mettre en œuvre des approches et outils répondant aux besoins particuliers des populations

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Apporter des solutions répondant à des objectifs d'alimentation saine et respectueuse de l'environnement	Augmenter le nombre et la surface de jardins partagés, d'espaces et de terrains urbanisés pour produire et développer le concept VRAC	Nombre de m <sup>2</sup> de production alimentaire - Nombre d'animations annuelles / jardin - Nombre de points de distributions VRAC et d'adhérents	DP-PN / DHS

#### CHANTIER 2 - Promouvoir l'agriculture durable

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Favoriser les produits issus de l'agriculture biologique, locale et de saison, dans les prestations de traiteurs (objectif 100 % en 2025)	Intégrer les différents acheteurs et dimensionner nos contrats pour y répondre	Nombre d'évènements réalisés avec ce type de prestataire et suivi de la dépense concernée	L'acheteur concerné / DJSILD-JCMF





# DYNAMIQUE DES TERRITOIRES ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

## ENJEU 1

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES,  
L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ



**CHANTIER 1** - Amplifier l'acquisition de matériaux biosourcés et de produits recyclés, reconditionnés et réutilisés

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Améliorer notre bilan carbone par l'utilisation de matériaux et de produits à faible empreinte carbone	Intégrer des clauses incitatives dans nos contrats, dont clause de réemploi et suivi de l'analyse cycle de vie	% des dépenses de biens comportant des matériaux recyclés - % des bâtiments construits ou réhabilités comportant des matériaux biosourcés ou bas-carbone, plateforme de réemploi de matériaux à Floirac - Nombre de projets intégrant la démarche, émission de CO <sub>2</sub>	DP-MOCN / DP-PB / DAU

**CHANTIER 2** - Piloter la démarche Chantier propre

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Economiser les ressources naturelles par le tri de nos déchets	Accompagner l'acheteur quant à la gestion des déchets dès la phase de recensement des besoins	Suivi du respect de la charte (% de pénalités appliquées à nos fournisseurs) et suivi des bordereaux de déchets - Volume de matériaux recyclés	DP-MOCN / DP-PB / DAU





### CHANTIER 3 - Privilégier les produits écolabellisés ayant un impact réduit sur l'environnement

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Diminuer notre impact sur l'environnement	Promouvoir des produits éco labélisés dans nos consultations	Zéro produits phytosanitaires - Part des impressions labellisées print'éthic - Part des produits publicitaires sans perturbateurs endocriniens	Tous les acheteurs / DJSILD

### CHANTIER 4 - Réintroduire et préserver la nature en ville par la désimperméabilisation

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Zéro artificialisation nette et augmenter les surfaces végétales	Intégrer cette dimension dans nos projets	Ratio surfaces imperméables / espaces végétalisés - m <sup>2</sup> de surfaces végétales	DP-PN / DAU

### CHANTIER 5 - Favoriser la biodiversité des espaces humides

Objectif	Acteur	Indicateur	Propriétaire de l'information
Participer au ralentissement du réchauffement de la planète et réduire la pollution par l'amplification des zones humides	Réfléchir à la gestion des espaces extérieurs sur l'ensemble de nos opérations	m <sup>2</sup> d'espaces humides gérés, zéro produits phytosanitaires - Gestion des eaux pluviales par des noues, fossés et bassins	DP-PN / DAU





## ENJEU 2

### CONTRIBUER À RÉDUIRE L'IMPACT D'AQUITANIS SUR LE CLIMAT



#### CHANTIER 1 - Maîtriser notre empreinte énergétique

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Contrôler notre consommation énergétique face aux enjeux climatiques et sociétaux	Développer le plan de sobriété énergétique	Réduire la consommation d'eau (m <sup>3</sup> consommés), d'électricité (kWh dépensés) et le nombre de fichiers stockés pour réduire l'énergie consommée	DPRC-CLG / DJSILD-SI / DG-AG

#### CHANTIER 2 - Économiser nos ressources naturelles par la réduction de notre consommation d'eau

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Développer le recours à la gestion des eaux pluviales en surface par infiltration directe (noues, fosses et bassins)	Mise en cohérence de nos projets	Calcul des volumes infiltrés et non envoyés dans les réseaux	DP-PN

#### CHANTIER 3 - Utiliser les marchés AMO environnement afin de limiter l'impact environnemental de nos projets et gérer la pollution éventuelle des sites

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
100% des sites analysés	Commander l'analyse de site pour tous nos chantiers et travailler les contrats cadres en cohérence	% d'opérations intégrant une analyse de site	DAU / DP



### ENJEU 3

#### SOUTENIR L'ÉCONOMIE DES TERRITOIRES



#### CHANTIER 1 - Amplifier l'accès des TPE/PME à la commande publique

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Augmenter le nombre de contrats conclus avec les TPE/PME	Accompagner les TPE/PME pour leur permettre d'accéder à nos contrats - Dimensionner nos consultations en allotissant	% de marchés attribués à des TPE/PME	DJSILD-JCMF

#### CHANTIER 2 - Faire vivre notre territoire en coopération avec celles et ceux qui l'enrichissent

Objectif	Action	Indicateur	Propriétaire de l'information
Privilégier l'achat local lorsque les conditions d'exécution le justifient	Dimensionner nos consultations en cohérence - Intégrer des critères de « développement de l'approvisionnement direct » ou « délai d'intervention »	Nombre d'entreprises attributaires dont le siège social est en Gironde et en Nouvelle-Aquitaine	DJSILD-JCMF





## Liens & contacts utiles

### Aquitanis

#### Isabelle Sainte-Marie

Responsable du Service juridique contrats marchés foncier

05 56 11 84 46

[i.sainte-marie@aquitanis.fr](mailto:i.sainte-marie@aquitanis.fr)

#### Yasmine Hamarhoum

Juriste - Service juridique contrats marchés foncier

05 56 11 84 48

[y.hamarhoum@aquitanis.fr](mailto:y.hamarhoum@aquitanis.fr)

#### Grégoire Lalle

Responsable accompagnement des projets RSE et développement durable

Direction communication, développement durable & accompagnement des transitions

06 16 42 80 55 - 05 56 11 87 13

[g.lalle@aquitanis.fr](mailto:g.lalle@aquitanis.fr)

### Association des acheteurs responsables de Nouvelle-Aquitaine (3AR)

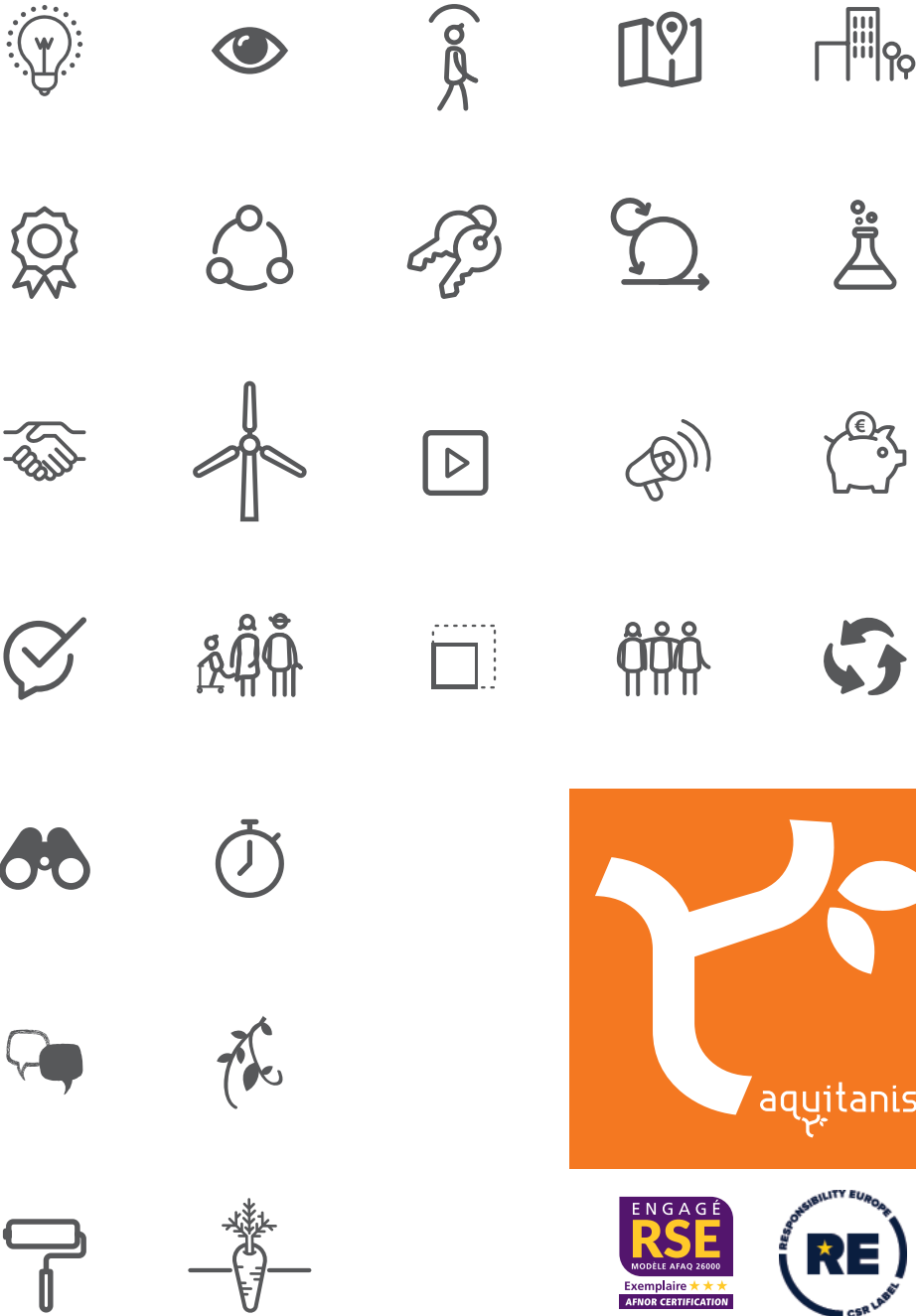
<https://3ar-na.fr>

- **La réf**  
*Pour connaître la réglementation des achats publics durables*
- **Le Guichet vert**  
*Le Guichet vert propose un premier niveau de conseil aux structures soumises au Code de la commande publique souhaitant développer des pratiques durables.  
Contact opérationnel en région : [guichetvert@3ar-na.fr](mailto:guichetvert@3ar-na.fr)*



Pose de dalles alvéolées en béton d'argile crue d'origine locale, résidence Libéo à Ambarès-et-Lagrave en octobre 2022





## Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)

Réalisation : aquitanis - Direction communication, développement durable & accompagnement des transitions  
Novembre 2022

